



Ligue Francophone  
**Triathlon**  
**KIDS**

RÈGLEMENT CHALLENGE

# CHALLENGE KIDS

---

Ligue Francophone de Triathlon

Saison 2024

## 1. GÉNÉRALITÉS

- a. Le label « Kids » est la propriété exclusive de la Ligue Francophone de Triathlon (LF3) ;
- b. *Kids* est un circuit de régularité dont les épreuves sont réparties sur l'ensemble d'une saison. Elles sont destinées à promouvoir le triathlon francophone chez les enfants grâce à des compétitions de qualité avérée et, de là, orienté vers la découverte du triathlon en s'amusant dans les meilleures conditions possibles.
- c. Il existe 3 catégories définies par l'année de naissance :
  - a. Kids A : 10-11 ans ;
  - b. Kids B : 8-9 ans ;
  - c. Kids C : 6-7 ans.

## 2. SÉLECTION DES ÉPREUVES

- a. Il appartient à la LF3 de désigner les épreuves retenues pour le circuit *KIDS* sur base de critères de qualité. Le nombre d'épreuves maximum est fixé à 12 ;
- b. Cette sélection se veut représentative du savoir-faire des organisateurs francophones. Le circuit « KIDS » ne pourra être attribué qu'aux organisations dont la qualité a été contrôlée et validée l'année qui précède l'admission dans le calendrier du challenge ;
- c. Les organisations désireuses de participer pour la première fois au challenge devront se signaler à la Ligue lors de la réunion des organisateurs. Une « supervision » sera effectuée pour pouvoir valider l'épreuve pour l'année suivante ;
- d. Les organisateurs ayant déjà participé à un des différents challenges de la LF3, puis ayant cessé leur activité, peuvent introduire une nouvelle demande de participation, par courrier motivé au siège administratif de la Ligue ;
- e. Chaque année, les organisations désireuses de participer au challenge introduiront leur candidature avant la date limite fixée dans la note convoquant la réunion des organisateurs (RdO). Les organisations retenues seront averties de leur sélection le jour de la RdO ;
- f. Si une organisation devait différer sa candidature, elle pourra figurer dans le calendrier avec la mention « à confirmer ». La confirmation sera annoncée aussitôt que possible par mail et via le site de la Ligue ;

- g. Les organisations qui acceptent de figurer dans le calendrier s'engagent à suivre les directives spécifiques au présent règlement du Challenge *KIDS* ;
- h. Les organisations qui acceptent de figurer dans le calendrier du Challenge devront obligatoirement organiser une épreuve pour chaque catégorie (kids C/B/A).

### 3. PUBLICITÉ

- a. La mention « Challenge Kids LF3 » ainsi que les logos de la LF3 (notamment le logo spécifique du Challenge KIDS) et des partenaires officiels de la Ligue (Arena (assurances) et Lotto) devront être reproduits sur tous les documents publiés par l'association organisatrice ;
- b. Le matériel offert par les sponsors, via la Ligue, devra être exposé ou utilisé en respectant les impératifs commerciaux et moraux qui régissent les entreprises sportives ;
- c. Il convient de mentionner les principaux sponsors de la LF3. Un équilibre de bon aloi devra être trouvé entre les sponsors officiels de la Ligue et les sponsors locaux. Les problèmes dans cette matière seront réglés au cas par cas entre la Ligue, l'organisateur et les sponsors.

### 4. PARTICIPANTS

- a. Pour qu'une épreuve soit comptabilisée pour le « challenge » KIDS, l'athlète doit être en ordre de licence auprès de la LF3 une semaine avant l'épreuve et ainsi prétendre figurer au « classement » final du challenge. Les athlètes titulaires d'une licence d'un jour peuvent participer aux différentes épreuves du challenge mais l'épreuve ne sera pas comptabilisée pour le challenge « KIDS ». Toutes les courses auxquelles ils/elles ont participé, mais qu'ils/elles n'ont pas nécessairement terminées, seront comptabilisées.
- b. La carte de licence de l'année en cours est le seul document qui atteste de l'affiliation d'un athlète auprès de la LF3. Ce document officiel sera à télécharger par l'athlète ;
- c. Pour les licences d'un jour, l'enfant devra fournir un « certificat de non contre-indications apparentes au sport » complété par le médecin et lui-même.

## 5. FRAIS DE PARTICIPATION

- a. La participation au Challenge KIDS est gratuite ;
- b. Le prix d'inscription aux épreuves sera identique pour tous les participants et son montant sera de maximum 10 €.

## 6. ATTRIBUTION DES POINTS

- a. Points attribués lors de chaque épreuve : un classement garçons et un classement filles par catégorie d'âge ;

Place	Points Challenge Kids	Place	Points Challenge Kids
1	300	6	274
2	290	7	271
3	284	8	268
4	280	9	265
5	277	10	262

A partir du 11ème athlète, 1 point de moins que le précédent jusqu'à l'attribution de 1 point pour tous les « finishers ».

- b. Un athlète qui ne finirait pas la course reçoit 1 point ;
- c. Le vainqueur sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points sur le nombre d'épreuves requis pour être classé au challenge (voir tableau ci-dessous).
- d. En cas d'égalité, les enfants seront classés à la même position. Le classement suivant sera décalé d'une place.
- e. Un athlète participant à un nombre d'épreuves supplémentaires au nombre minimum requis pour être classé (tableau ci-dessus) recevra 10 points par épreuve supplémentaire terminée avec un maximum de 30 points ;

## 7. PARTICIPATION MINIMUM

Nombre d'épreuves	Nombre de courses requis					
	>8	8	7	6	5	<5
Classement (bronze) et Prime/Cadeau	4	3	3	3	2	2

- Nombre d'épreuves = nombre d'épreuves inscrites au challenge ;
- Classement et Prime/Cadeau = nombre d'épreuves commencées nécessaires pour figurer au classement, obtenir un diplôme bronze et rentrer dans le classement final ainsi que du cadeau Challenge Kids LF3 ;

## 8. REMISE DES PRIX DU CHALLENGE KIDS LF3

- A l'issue de la saison, une remise des prix sera organisée. Tous les participants au challenge, athlètes, organisateurs et arbitres sont invités à cette réunion. La présence et la participation à la partie officielle des activités organisées par la Ligue (remise des prix) à cette occasion est obligatoire pour recevoir trophées et cadeaux ;
- Les athlètes licenciés ayant participé à au moins 3 épreuves recevront une récompense ;
- La récompense octroyée sera en lien avec le nombre de participation :
  - 3 épreuves : brevet « Bronze »
  - 5 épreuves : brevet « Argent »
  - 7 épreuves : brevet « Or »
- L'octroi du cadeau ainsi que la nature et le montant de celui-ci seront fixés par la Ligue.

- a. La LF3 se réserve le droit de prendre toutes décisions urgentes en vue d'assurer la régularité et le bon fonctionnement des épreuves ;
- b. Dans le timing de la journée, une reconnaissance des différents parcours pourra faire l'objet d'une supervision si le dossier d'inscription ne permet pas d'apprécier l'organisation ;
- c. Principes généraux d'organisation d'une compétition :
  - La sécurité à tout point de vue sera primordiale ;
  - En coordination avec le dossier de sécurité établi par les organisateurs pour les autorités locales, un appui médical établi. Un poste de 1ère intervention sera obligatoirement mis en place avec du personnel compétent et uniquement affecté à cette tâche ;
  - Chaque organisateur affichera au secrétariat d'accueil un panneau reprenant les principaux points du règlement ;
  - Il n'y aura pas d'arbitres sur les épreuves, mais des « éducateurs » appartenant à l'organisation et aux clubs participants. Ceux-ci devront être clairement identifiables. Ils œuvreront de façon éducative pour tous les enfants sur l'ensemble des parcours vélo et course à pied et pourront aider les M/F 06 dans leurs transitions ;
  - Chaque club formateur, via son coach officiel, clairement identifié, pourra assister l'enfant jusqu'au départ de l'épreuve ;
  - Excepté les éducateurs de l'organisation, aucune autre aide extérieure ne sera autorisée une fois la course débutée (parents, coaches, ...) ;
  - Il n'y aura pas d'arrêt entre les différentes disciplines ;
  - Les parcours vélo et course à pied seront obligatoirement fléchés.
  - Les résultats des courses devront être envoyés à la personne responsable des classements au plus tard le lundi qui suit le WE de la compétition ;
- d. Natation :
  - Maximum 4 athlètes par couloir en piscine de 25 m, 5 en piscine de 33 m et 6 en piscine de 50 mètres ;
  - Départ dans l'eau. Le rebord du bassin est tenu à une main ;
  - Les garçons et filles prendront un départ séparés si possible ;
  - Si la natation se fait en eau libre, prévoir des nageurs dans l'eau pour rassurer les enfants le long du parcours.

e. Vélo :

- Utilisation obligatoire d'un vélo type VTT ;
- Utilisation obligatoire du casque ;
- Torse obligatoirement couvert ;
- Si dossard, celui-ci est porté derrière et clairement visible ;
- Parcours obligatoirement fléché ;
- Interdiction aux parents, coaches ou autres personnes d'accompagner, excepté les éducateurs de l'organisation ;
- Parcours obligatoirement fermé à la circulation ;
- Les parcours techniques « off-road » facilitant l'habileté seront privilégiés (chicane, bordures, ...) ;
- Les éducateurs porteront obligatoirement le casque (exemple) ;

f. Course à pied :

- Privilégier les parcours plats ;
- Interdiction aux parents, coaches, ... d'accompagner, excepté les éducateurs de l'organisation ;
- Torse obligatoirement couvert ;
- Si dossard, celui-ci est porté devant et clairement visible ;
- Interdiction d'utiliser des points fixes pour prendre plus facilement les virages (barrières nadars, poteaux, ...) ;
- Prévoir un ravitaillement en eau au début de la course à pied et à chaque boucle (favoriser la bonne habitude de l'hydratation) ainsi qu'un ravitaillement à l'arrivée ;
- Un système de contrôle du nombre de boucles effectuées devra être mis en place ;

g. Zone de transition :

- La zone de transition sera obligatoirement fermée avec des barrières, filets ou autres afin de n'autoriser l'accès qu'aux athlètes, aux éducateurs de l'organisation et aux coachs officiels des clubs ;
- Un athlète et son matériel ne peuvent empiéter sur la zone d'un autre athlète, un vélo ne peut bloquer un autre vélo. Exemple : pour utilisation de barrières Nadar, maximum 1 vélo par face, donc maximum 2 vélos par barrière ;

- Chaque enfant doit disposer d'un emplacement propre et identifié par son N° d'identification personnel sur l'épreuve ;
- Un contrôle des vélos et des casques sera obligatoirement effectué par un éducateur à l'entrée du parc ;
- Un contrôle sera également effectué au retrait des vélos et du matériel de transition (bon propriétaire) ;

h. Distances Triathlon (Épreuves LF3) :

Catégories	Natation	Vélo (VTT)	Course à pied
Kids C	25 m	1 km	250 m
Kids B	50 m	2 km	500 m
Kids A	100 m	3,5 km	1 km

i. Distances Duathlon (Épreuves LF3) :

Catégories	Course à pied	Vélo (VTT)	Course à pied
Kids C	250 m	1 km	150 m
Kids B	500 m	2 km	250 m
Kids A	1 km	3,5 km	500 m

j. Distances Aquathlon (Épreuves LF3) :

Catégories	Natation	Course à pied
Kids C	25 m	500 m
Kids B	50 m	750 m
Kids A	100 m	1 km

## 10. ÉPREUVES 2024

Les épreuves retenues pour le Challenge KIDS LF3 sont répertoriés dans le calendrier de la LF3 de la saison 2024.



## 11. TABLE DES MATIÈRES

1. Généralités	2
2. Sélection des épreuves	2
3. Publicité	3
4. Participants	3
5. Frais de participation	4
6. Attribution des points	4
7. Participation minimum	5
8. Remise des prix du Challenge KIDS LF3	5
9. Déroulement de la course	6
10. Épreuves 2024	8
11. Table des matières	9